



Ecole Collège Lycée

INSTITUTION GASNIER-GUY SAINTE-BATHILDE

Ecole Primaire - 1 rue Jean Véron - 77500 CHELLES

Tel : 01.64.72.43.50 - Email : ecole@ggsb77.fr

Collège Lycée - 28 rue du Tir - 77500 CHELLES

Tel : 01.60.20.53.01 - Email : college.lycee@ggsb77.fr

Madame, Monsieur,

Vous souhaitez inscrire votre enfant à Gasnier-Guy Sainte-Bathilde, nous vous remercions pour la confiance que vous nous accordez.

Voici les modalités d'inscription pour la prochaine rentrée. Vous constaterez aisément que la procédure comporte plusieurs étapes qu'il est nécessaire de respecter rigoureusement sans quoi le dossier de votre enfant pourrait être invalidé.

Bien naturellement, les secrétariats se tiendront à votre disposition pour toutes aides exprimées.

• Étape 1 : Pré-inscription en ligne

Vous remplissez le dossier de pré-inscription (en cliquant sur le lien) en joignant les documents demandés :

- Livret de famille,
- Lettre de motivation,
- Photo de l'élève (pour les élèves du primaire),
- Bulletins scolaires ou livrets d'évaluations.

• Étape 2 : Étude du dossier et prise de contact

Pour l'école Maternelle et Elémentaire :

Si votre dossier est retenu, l'Assistante de Direction vous contactera pour prendre rendez-vous avec le Chef d'Etablissement qui vous fera une présentation de l'Institution.

Sur certains niveaux, l'entrée à Gasnier-Guy Sainte-Bathilde est soumis à des départs, compte tenu de notre organisation interne, les retours aux familles ne seront possibles qu'à partir du mois d'Avril 2026.

Pour le Collège et le Lycée :

Si votre dossier est retenu, vous recevrez une invitation pour participer à une réunion de présentation de l'Institution. Vous serez conviés, à la suite de cette réunion, à prendre rendez-vous avec le Chef d'Etablissement ou la responsable pédagogique.

• Étape 3 : Finalisation de l'inscription

Une fois le rendez-vous effectué, vous recevrez un code pour achever l'inscription de votre enfant. Cette étape devra être réalisée dans les dix jours qui suivent le rendez-vous.

Les renseignements et les documents demandés à chaque étape de l'inscription ne seront plus exigés par la suite. Il est donc important de joindre les pièces souhaitées au format demandé et de faire coïncider les pièces entre-elles tels que RIB et mandat de prélèvement.

Nous nous engageons à répondre à chaque famille, quelle que soit l'issue de votre dossier.

En vous remerciant de votre souhait de nous rejoindre,

Très cordialement,

M. BARAT

Chef d'Etablissement du 1^{er} Degré

M.GERVILLA

Chef d'Etablissement du 2^e Degré